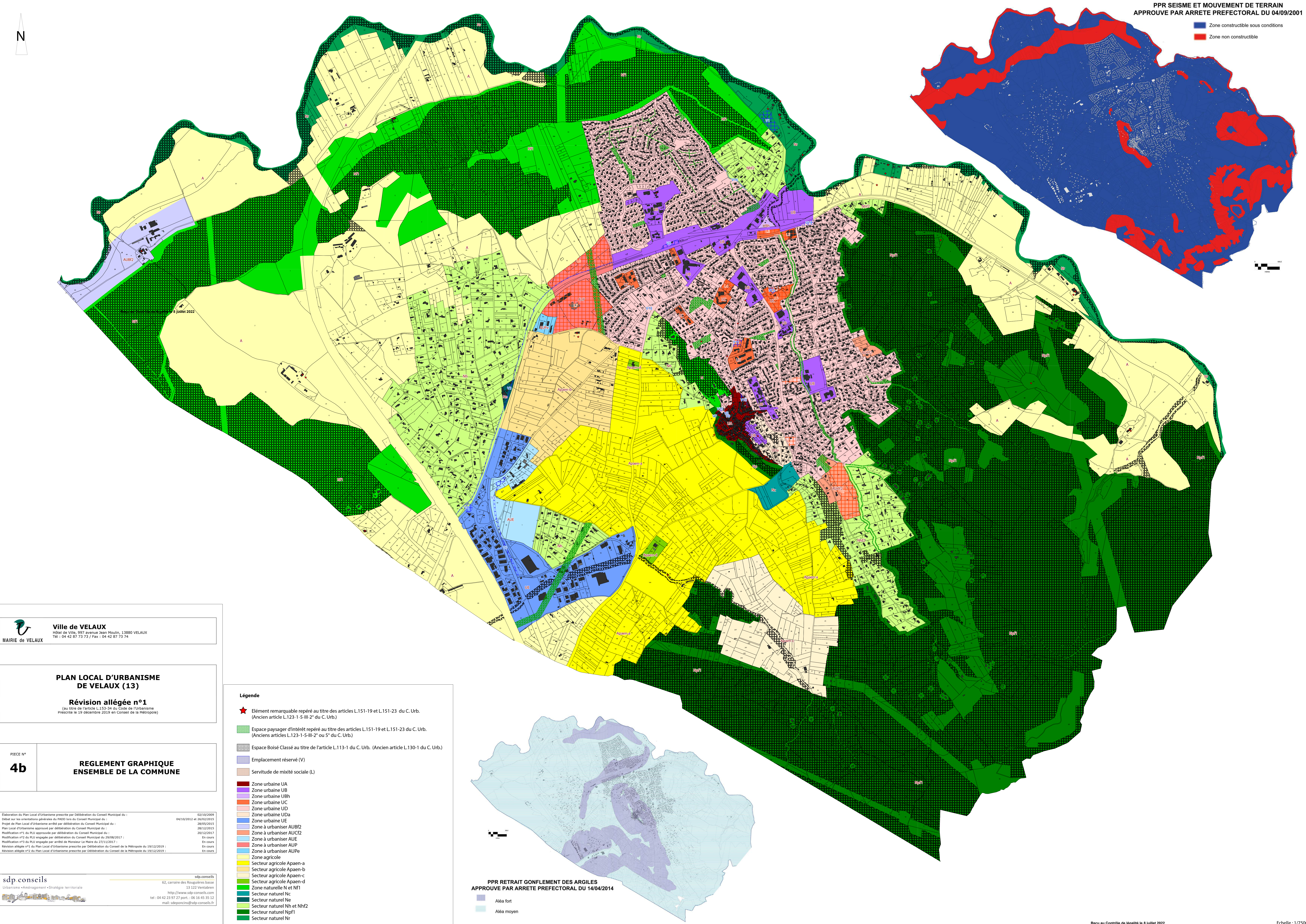
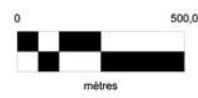




Zone constructible sous conditions
Zone non constructible





Ville de VELAUX
Hôtel de Ville, 907 avenue Jean Moulin, 13880 VELAUX
Tél : 04 42 87 73 73 / Fax : 04 42 87 73 74

**PLAN LOCAL D'URBANISME
DE VELAUX (13)**

Révision allégée n°1
(au titre de l'article L.153-34 du Code de l'Urbanisme
Prescrite le 19 décembre 2019 en Conseil de la Métropole)

PIECE N°
4b

**REGLEMENT GRAPHIQUE
ENSEMBLE DE LA COMMUNE**

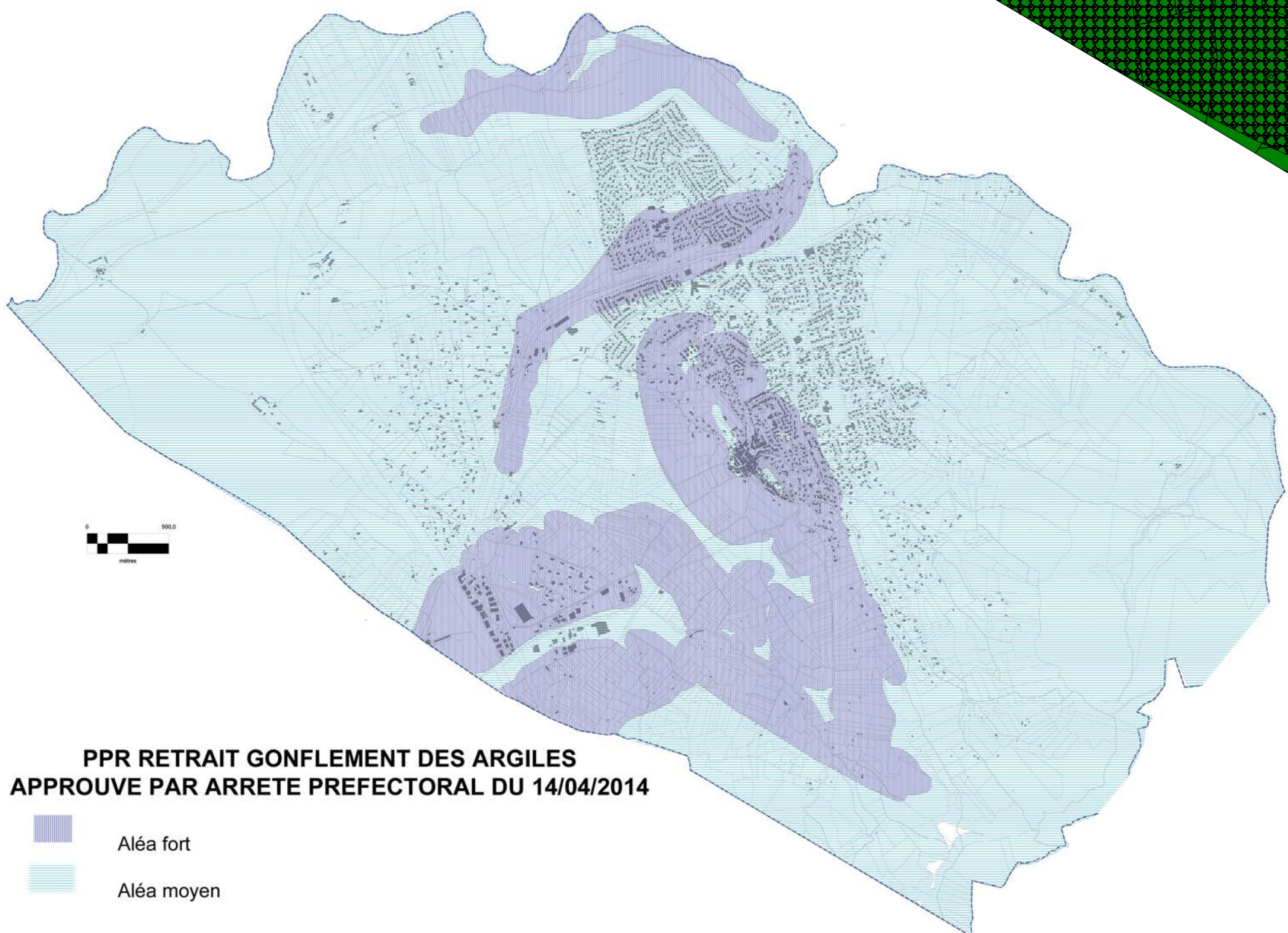
Elaboration du Plan Local d'Urbanisme prescrite par Délibération du Conseil Municipal du :	02/10/2009
Débat sur les orientations générales du PADD lors du Conseil Municipal du :	04/10/2012 et 26/02/2015
Projet de Plan Local d'Urbanisme arrêté par délibération du Conseil Municipal du :	28/05/2015
Plan Local d'Urbanisme approuvé par délibération du Conseil Municipal du :	28/12/2015
Modification n°1 du PLU approuvée par délibération du Conseil Municipal du :	20/12/2017
Modification n°2 du PLU engagée par délibération du Conseil Municipal du 29/08/2017 :	En cours
Modification n°3 du PLU engagée par arrêté de Monsieur Le Maire du 27/12/2017 :	En cours
Révision allégée n°1 du Plan Local d'Urbanisme prescrite par Délibération du Conseil de la Métropole du 19/12/2019 :	En cours
Révision allégée n°2 du Plan Local d'Urbanisme prescrite par Délibération du Conseil de la Métropole du 19/12/2019 :	En cours

sdp conseils
Urbanisme • Aménagement • Stratégie territoriale

tél : 04 42 23 97 27 port. / 06 16 45 35 12
mail: sdeponcini@sdp-conseils.fr

62, carraire des Rouquères basse
13 122 Ventabren
http://www.sdp-conseils.com
sdp.conseils

- Légende**
- ★ Elément remarquable repéré au titre des articles L.151-19 et L.151-23 du C. Urb. (Ancien article L.123-1-5-III-2° du C. Urb.)
 - Espace paysager d'intérêt repéré au titre des articles L.151-19 et L.151-23 du C. Urb. (Anciens articles L.123-1-5-III-2° ou 5° du C. Urb.)
 - Espace Boisé Classé au titre de l'article L.113-1 du C. Urb. (Ancien article L.130-1 du C. Urb.)
 - Emplacement réservé (V)
 - Servitude de mixité sociale (L)
 - Zone urbaine UA
 - Zone urbaine UB
 - Zone urbaine UBh
 - Zone urbaine UC
 - Zone urbaine UD
 - Zone urbaine UE
 - Zone à urbaniser AUBf2
 - Zone à urbaniser AUCf2
 - Zone à urbaniser AUE
 - Zone à urbaniser AUP
 - Zone à urbaniser AUPe
 - Zone agricole
 - Secteur agricole Apaen-a
 - Secteur agricole Apaen-b
 - Secteur agricole Apaen-c
 - Secteur agricole Apaen-d
 - Zone naturelle N et Nf1
 - Secteur naturel Nc
 - Secteur naturel Ne
 - Secteur naturel Nh et Nh2
 - Secteur naturel Np1
 - Secteur naturel Nr



**PPR RETRAIT GONFLEMENT DES ARGILES
APPROUVE PAR ARRETE PREFECTORAL DU 14/04/2014**

Aléa fort

Aléa moyen